

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 111 (1985)
Heft: 1-2

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Au seuil de l'an nouveau

Message du président de la SIA

Chers membres SIA,
Chers lectrices et lecteurs,

En ce début d'année, je me fais à nouveau un plaisir de vous présenter les vœux les meilleurs du président, du comité central et du secrétariat général de la SIA.

Comme vous vous en souviendrez, l'année dernière avait commencé par un événement d'importance pour la SIA comme pour ses membres: l'entrée en vigueur, selon décision unanime de l'assemblée extraordinaire des délégués du 28 janvier, des *règlements de prestations et honoraires (RPH)* des architectes et des ingénieurs civils, forestiers, mécaniciens et électriciens. Cet instrument d'entente est l'heureux aboutissement d'un délicat travail. Comme on pouvait s'y attendre, certaines difficultés initiales ne nous ont pas été épargnées, mais n'entachent pas un bilan qui, dans l'ensemble, est très positif. Certains indices permettent en outre de penser que l'adoption des RPH par les commettants, en particulier dans le secteur public, pourrait s'améliorer encore. De leur côté, les bureaux d'études peuvent apporter leur pierre à l'édifice et feront tout leur possible pour respecter en tous points les nouveaux règlements.

L'activité de la SIA en matière d'édition de normes a été tout aussi féconde puisqu'on y a vu achever le travail concernant la norme «pousse-tube» et bien avancer dans celui touchant à la norme sur les constructions en béton (mise en consultation) ou au projet P87 (refonte de l'ensemble des normes du bâtiment).

En ce qui concerne la recommandation «L'énergie dans le bâtiment», on a jugé approprié de mettre en vigueur à titre provisoire le projet mis au net, pour qu'il puisse d'ores et déjà servir d'instrument de travail tout en permettant la mise à l'épreuve dans la pratique, au vu des critiques émises en particulier par les milieux d'architectes.

Au chapitre des *Commissions* — que l'on veuille bien nous pardonner la sélection arbitraire des sujets d'après leur caractère d'actualité — relevons celle de l'informatique qui, consciente de la nécessité d'une coordination rapide et de besoins très divers, s'est immédiatement attelée à la tâche. Le rapport annuel qui est en préparation rendra dûment compte par le menu, comme à l'accoutumée, de l'activité de toute les commissions et des travaux concernant la collection des normes.

Un autre élément décisif de nos activités a été l'étude des problèmes que pose le prestige de la technique et de nos profes-

sions devant l'opinion publique. Un vaste sondage a été entrepris parmi nos membres comme parmi une sélection représentative de commettants pour dresser un bilan de situation aussi objectif que possible. Les résultats en ont été du plus haut intérêt et ont dépassé nos espoirs à presque tous les égards. En effet, le nombre des réponses a été exceptionnellement élevé, ainsi que l'a spontanément relevé l'institut de sondage d'opinion chargé de l'enquête. En outre l'identification des membres à la finalité et aux activités de la SIA a été réjouissante. Enfin les nombreuses propositions et critiques constructives qui ont été reçues ne manqueront pas d'exercer une heureuse influence sur nos travaux ultérieurs. La commission des relations publiques chargée de cette tâche a fourni là un travail important et précieux qui mérite notre vive reconnaissance.

La commission a d'ailleurs récemment rendu compte en détail ici-même¹ des résultats de cette enquête en indiquant comment elle entend les exploiter. Relevons toutefois dès maintenant que nos membres souhaitent voir la SIA intensifier ses activités dans les domaines de l'écologie, de la protection de l'environnement, de la qualité de la vie, de la formation et du perfectionnement. L'analyse détaillée des réponses nous fournira encore des précisions à ce sujet.

Par ailleurs la collection des normes SIA s'est également vu attribuer une très bonne note; parallèlement au désir légitime de ne pas la voir prendre encore plus d'extension, on reconnaît semble-t-il en général à la normalisation un caractère essentiel au sein de notre civilisation technicienne toujours plus complexe. Il

¹ Voir IAS n° 25 du 6 décembre 1984.



convient néanmoins que les auteurs des normes se concentrent sur l'indispensable sans brider l'activité créatrice.

L'innovation: c'est là un autre thème extraordinaire fixé à notre réflexion dans le cadre d'une campagne lancée en 1983 et qui actuellement bat son plein. Plus de vingt groupes de travail se sont constitués pour étudier des thèmes de leur choix. Cette campagne a amorcé des réflexions très diverses et a permis d'aborder certains thèmes inattendus. Cette extension du programme initial aura sans doute les meilleurs effets. Le comble du paradoxe n'eut-il pas été de vouloir canaliser les initiatives émergeant dans le cadre d'un projet sur l'innovation!

La plupart des groupes de travail espèrent mener à chef leur réflexion cette année encore. Nous vous ferons part en temps voulu des résultats obtenus. Entre-temps, d'ici un ou deux mois, vous aurez encore des nouvelles de l'avancement du projet pour que toutes les personnes intéressées puissent y participer. Il n'est d'ailleurs pas trop tard pour lancer de nouveaux projets.

Ces quelques points forts suffisent à démontrer qu'il reste beaucoup de travaux de haute portée à mener à terme dans l'an nouveau. Je vous souhaite ainsi qu'à la SIA des activités fructueuses dans tous les domaines.

Avec les meilleurs messages de votre président.

A. Jacob

